



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

LP

Question écrite n° 17959

Texte de la question

M. Christian Franqueville attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'avenir du lycée professionnel de Charmes sur lequel pèsent des menaces de fermeture. Situé sur l'axe Epinal-Nancy, se trouvant à proximité d'un collège, disposant de locaux rénovés et présentant des filières uniques, notamment le bac pro ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse ainsi que le bac pro technicien de fabrication : bois et matériaux associés. Cette dernière formation présentant un intérêt certain dans le cadre du développement de la filière bois dans l'ouest vosgien, tandis que la première est amenée à être développée. Avec de surcroît, une démographie en hausse, tout concourt à assurer le maintien des formations existantes et à maintenir le lycée professionnel de Charmes lui-même. Malgré ces faits objectifs, il semblerait que le lycée soit bien menacé de fermeture. Le secteur de Charmes, déjà socialement fragilisé, souffrirait alors de l'absence d'une offre de formation diversifiée et de proximité, sur son territoire. Les élèves du secteur seraient donc contraints de se déplacer sur des longues distances pour bénéficier de telles formations, alors même que les habitants de ce secteur présentent une faible mobilité. L'éloignement de telles filières entraînerait des coûts importants à la charge de la famille, un amoindrissement du suivi scolaire de l'enfant, par les parents, voire un abandon des études. C'est pourquoi des élus locaux ont travaillé à une solution de développement du lycée professionnel de Charmes. Ainsi, ont-ils émis la proposition d'ouvrir quelques classes de seconde et de première générales au sein du lycée. Leur proposition se fonde sur le constat que les élèves des collèges de Charmes (environ 580 élèves avec des effectifs en constante augmentation) et de Châtel-sur-Moselle (environ 300) qui souhaitent entrer dans une filière générale, intègrent aujourd'hui les effectifs du lycée d'Epinal, qui sont déjà très importants. Venant d'un collège situé dans un milieu rural, les élèves souffrent donc de conditions d'apprentissage telles que celles qui peuvent être en vigueur dans un tel établissement. La solution trouvée par les élus locaux permettrait à la fois de développer l'activité du lycée de Charmes et de désengorger le lycée d'Épinal pour garantir de meilleures conditions d'apprentissage à nos enfants. Il demande donc à ce qu'un audit soit produit à l'effet d'envisager l'application de la proposition des élus locaux avant-même d'envisager toute fermeture du lycée professionnel de Charmes.

Données clés

Auteur : [M. Christian Franqueville](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17959

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2013](#), page 1469

Question retirée le : 30 juillet 2013 (Retrait à l'initiative de l'auteur)